



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3 VALLEES DU VEXIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 25 JUIN 2008 A VIGNY

Le mercredi 25 juin de l'an deux mil huit s'est tenu à Vigny, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 3 Vallées du Vexin sous la Présidence de Monsieur Max LEVESQUE.

MEMBRES PRESENTS :

Max LEVESQUE, Dominique CHERPIN (Ableiges), Xavier LERDU, Michel PEROU (Avernes), Michel FINET, Fabien MOREAU (Condécourt), Laurence MANOFF, Gérard GRAIS (Courcelles sur Viosne), Maurice MAILLET (Frémainville), Michel NOURY (Gadancourt), Jacques LINGLIN (Longuesse), Guy PARIS, Dominique PAPILLON (Sagy), Jackie MANSART, Jean RAMBOZ (Seraincourt), Michel ABRAHAM, Denis SARGERET (Théméricourt), Edith ANDOUVLIE, Jhony BOURGIN (Us), Annick DE TRAVERSAY, Robert DE KERVEGUEN (Vigny).

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

Christophe BOULAIRE (Frémainville) : pouvoir à Maurice MAILLET, Christine de MEAUX (Gadancourt), Bernard LORIN (Longuesse) : pouvoir à Sabrina VALLET.

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS :

Sabrina VALLET (Longuesse).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Laurence MANOFF (Courcelles sur Viosne).

Max LEVESQUE, Président de la Communauté de Communes des 3 Vallées du Vexin ouvre la séance à 19 h 15 en remerciant Annick de TRAVERSAY, Maire de Vigny de recevoir le Conseil Communautaire, dans sa salle du Conseil Municipal.

Puis il demande qu'un secrétaire de séance soit nommé, Laurence MANOFF se propose.

Il invite ensuite les membres présents à formuler leurs remarques sur les derniers comptes rendus des 25 février, 31 mars et 15 avril 2008.

Aucune remarque n'est faite et les comptes rendus sont acceptés.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour.

COMMISSION VOIRIE

Après avoir organisé, avec la commission « voirie », une visite des routes le 14 juin dernier pour définir les voies à rénover en priorité, Michel FINET, Vice-président en charge de cette commission donne lecture des travaux à intervenir dans le cadre du TRASERR 2007/2008 :

✓ Puiseux/Courcelles sur Viosne	38 844.87 €
✓ Us/Santeuil	47 727.81 €
✓ Jambville/Frémainville	23 971.99 €
✓ Sagy/Condécourt	27 392.89 €
✓ Sagy (rond-point)/Courdimanche et de Sagy/RD 38	10 514.81 €

Soit un total TTC de 148 452.37 €

Il restera 1 695.54 € TTC de travaux non affectés sur le montant total du TRASERR de 363 423.02 € TTC. Les travaux consisteront essentiellement à une réfection des routes de type « coulée à froid ».

Jacques LINGLIN demande pourquoi la route de Gadancourt n'a pas été retenue dans ce TRASERR ?

Le Président, Max LEVESQUE lui répond que cette voie sera rénovée dans le cadre des travaux pris en charge par le Conseil Général du Val d'Oise.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à passer commande auprès de l'entreprise COCHERY des voies figurant ci-dessus pour un montant TTC de 148 452.37 € et par conséquent à prolonger la période ferme du marché de travaux de 5 mois.

Puis Xavier LERDU souhaite apporter une petite rectification au compte rendu de la commission « voirie » du 14 juin 2008 : étant absent à cette commission c'est Marie-Thérèse GLUCK qui l'a remplacé et cela ne figure pas dans le compte rendu.

Le secrétariat en prend note et un mail rectificatif sera transmis à tous les membres de la commission.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Michel PEROU, Vice-président en charge de la Commission « Développement économique et Aménagement de l'espace et de l'environnement » fait un compte rendu de la visite de l'entreprise « AUGA » située à Vigny et susceptible d'être reprise par la Communauté de Communes.

Il y a beaucoup d'amiante sur ce site et personnellement Michel PEROU n'est pas favorable à ce projet ; le coût de désamiantage étant très difficile à obtenir. Toutefois, une réunion aura lieu prochainement pour statuer sur ce sujet.

En ce qui concerne la Taxe Professionnelle Unique (TPU) / Taxe Professionnelle de Zone (TPZ), Michel PEROU informe le Conseil Communautaire que tant que nous n'aurons pas rencontré Mairie-Conseils pour obtenir des explications et commenter la simulation en cours, nous ne pourrons pas statuer.

Robert DE KERVEGUEN ajoute qu'il faut avancer sur ce dossier assez rapidement.

Un rendez-vous est pris pour le 16 juillet prochain avec Mairie-Conseils.

1 - SENIORS

Jean RAMBOZ, Vice-président en charge de la Commission « Enfance et Seniors » informe le Conseil Communautaire que la Mutualité Sociale Agricole (MSA) organise des ateliers à thème pour les Seniors.

Cet organisme a présenté 2 formules :

- ✓ 16 séances pour un coût de 80 € par participant,
- ✓ 6 séances pour un coût de 20 € par participant.

La Commission « Seniors » et le Bureau proposent au Conseil Communautaire de mettre en place le second atelier nommé « BIEN VIEILLIR » qui aura lieu tous les 15 jours, d'une durée de 3 h 30, pour 10 à 15 personnes.

Les Communes de l'Intercommunalité devront faire parvenir au secrétariat, la liste des Seniors de leurs villages.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, est favorable à la mise en place de cet atelier et ajoute que le coût de participation sera entièrement à la charge des participants.

2 - ENFANCE

▪ Périscolaire

Jean RAMBOZ explique qu'une convention est en cours pour cette prestation, déjà en service, sur les Communes de Condécourt, Longuesse et Seraincourt depuis le 1^{er} janvier 2008 (1^{er} septembre 2007 pour Condécourt).

Après le 31 décembre 2008, la Commission « enfance » et le Bureau proposent au Conseil Communautaire de rendre cette compétence aux Communes.

Pour ce qui est de la mise en place au 1^{er} septembre 2008 sur les autres Communes, la Commission « enfance » et le Bureau proposent, également, au Conseil Communautaire de rendre cette compétence aux Communes et ce, dès maintenant.

En effet, la Caisse d'Allocations Familiales ayant décidé de ne plus subventionner ce service, la Communauté de Communes ne peut plus assurer cette prestation. Toutefois, si la CAF venait à revoir sa position, nous reverrons la nôtre.

En ce qui concerne le périscolaire sur les Communes de Us et de Vigny, pour qui une convention est en cours, ce service est repris jusqu'à la fin de notre contrat CAF, en 2010.

Michel PEROU : en fait la Communauté de Communes se désengage.

Annick DE TRAVERSAY ajoute qu'il n'y a pas de déficit lorsque le « périscolaire » est géré par les Communes.

Michel FINET précise qu'il a résilié le contrat « périscolaire » sur la Commune de Condécourt avec l'association « les lutins du Vexin ».

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, est favorable à la suspension du périscolaire suivant l'échéancier cité précédemment.

- Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le Président, Max LEVESQUE explique qu'il a rencontré le Président de la Communauté de Communes du Plateau du Vexin, Jean-Pierre RADET pour étudier la possibilité de mutualiser le service du RAM entre les 2 Intercommunalités.

Une autre rencontre doit avoir lieu, prochainement, pour en discuter plus précisément.

Annick DE TRAVERSAY : et quel en serait le fonctionnement ?

Le Président lui répond qu'une antenne pourrait être créée sur une des Communes de la Communauté de Communes du Plateau.

- Multi accueil sur la Villeneuve St Martin (Ableiges)

Le Président, Max LEVESQUE informe le Conseil Communautaire, que lors de l'entretien avec Jean-Pierre RADET, ils ont évoqué, ensemble, le projet de multi accueil sur Ableiges.

Il explique au Conseil Communautaire que le projet de structure, dont le permis de construire a été déposé récemment, prévu initialement pour 18 lits peut tout à fait augmenter sa capacité à 24 lits.

Les subventions attendues (Conseil Régional, Conseil Général du Val d'Oise et CAF) seraient alors de 600 000 € environ (subventions minimum estimées attendues) au lieu de 450 000 € (subventions minimum estimées attendues). A cela s'ajoute la participation du Parc Naturel Régional pour l'aménagement extérieur et la Mutualité Sociale Agricole pour l'équipement intérieur. Par contre, nous ne pouvons pas prétendre à la Dotation pour le Développement Rural (DDR).

Un dossier complet indiquant le coût d'investissement, le coût de fonctionnement, le financement, la capacité d'accueil et les modalités de fonctionnement sera proposé au Conseil Communautaire, courant septembre, qui devra statuer sur ce projet.

<i>COMMISSION COMMUNICATION ET REFLEXION SUR LES NOUVELLES COMPETENCES</i>

Le Président, Max LEVESQUE se fait le porte-parole de Bernard LORIN, Vice-président en charge de la Commission « Communication et Réflexion sur les nouvelles compétences » et empêché à ce Conseil Communautaire.

- Site internet

La Commission « Communication » et le Bureau propose au Conseil Communautaire de désigner 4 contributeurs pour la création d'articles (Philippe BESSODES, Christophe BOULAIRE, Marie-France PUGET, et Candice ENEE) et 1 responsable pour la validation de ces articles (Max LEVESQUE via Bernard LORIN via le secrétariat).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte ces désignations.

- Inter'écho n° 7

Le Président, Max LEVESQUE fait passer la première ébauche du prochain inter'écho qui exceptionnellement, vu le nombre d'articles, comporte 6 pages.

Une réduction du prix a été consentie par l'imprimeur pour le 4 pages habituels mais un 6 pages est un peu plus coûteux.

Maurice MAILLET : le 6 pages n'est pas au même prix que le 4 ?

- Panneaux d'affichage

La Commission « Communication » propose l'achat de panneaux destinés à l'affichage d'informations concernant la Communauté de Communes dans chaque Communes et financé par le Communauté de Communes.

Chaque Commune devra informer le secrétariat si elle est intéressée ou non par cet achat.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président, Max LEVESQUE demande au Conseil Communautaire si il souhaite renouveler l'abonnement au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'année 2008.

Le Conseil Communautaire, par 3 voix pour (Max LEVESQUE, Maurice MAILLET et Christophe BOULAIRE) et 20 voix contre, n'est pas favorable à cette adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Laurence MANOFF,
Secrétaire de séance.